CREDENCE & PLINTHE

La crédence est la zone du mur qui se situe au-dessus du plan de travail, jusque sous les éléments hauts lorsqu'il y en a. Ce mur doit être protégé notamment au droit de la plaque de cuisson et de l'évier.

La tendance n'est plus à recouvrir toute la crédence mais à poser une plinthe qui vient finir l'angle entre le plan de travail et le mur. La hauteur minimale de la plinthe est de 6cm. On parle alors de « tour d'éponge », pour nettoyer facilement le plan de travail sans toucher le mur.

Les plinthes de QUARTZ-POUR-TOUS ont une épaisseur de 2cm, car elles remplissent aussi la fonction de masquer le jeu entre le mur et le plan de travail lorsque la position de celui-ci est définitivement réglée. Ce jeu absorbe aussi le manque de rectitude des murs.

Il est souvent supérieur à l'épaisseur du carrelage envisagé en crédence. Dès lors, ce carrelage se pose au-dessus de la plinthe. Une plinthe de hauteur minimale est donc indispensable.

Au-delà, des hauteurs de plinthe de 10, 15, 20 ou 25cm sont possibles.

Derrière la cuisson, la protection du mur s'appelle fond de hotte. D'une largeur un peu supérieure à la plaque de cuisson, elle s'inscrit dans une discontinuité de la plinthe, et monte jusqu'à la hotte : 56cm pour une plaque électrique, 70cm pour une plaque gaz

Une protection plus haute que la plinthe derrière l'évier n'est pas indispensable car il est moins proche du proche du mur de crédence. Pour un bon compromis, protection et esthétique, préférer une plinthe de hauteur 15cm sur toute la périmétrie du plan de travail en contact avec les murs ou un élément colonne (frigo ou four) sur les extrémités, et un fond de hotte derrière la cuisson.